

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00384

**SOUTIEN A LA DEMARCHE DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES EN
MATIERE DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE HYDROGENE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 111

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 118

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA,
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,
Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET,
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,
M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND
représenté par Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON,
Mme Christel PEISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC,
M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,

RECUEIL PREFECTURE
Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24423770-20201203-02020035940

DATE: 07/12/2020 11:11:11

M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON,
M. Yves LECOCQ, Mme Djida OUCHAOUA

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

SOUTIEN A LA DEMARCHE DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE HYDROGENE

Forte d'une concentration exceptionnelle des acteurs de la filière hydrogène (80 % des technologies hydrogène sont présentes sur son territoire), la Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé d'en faire une filière d'excellence.

Ainsi, dès 2017, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le projet « Zero Emission Valley », visant à déployer 20 stations de production et/ou de distribution d'hydrogène vert permettant d'avitailier une flotte de 1200 véhicules. L'objectif, à terme, est de proposer au marché des véhicules électriques à hydrogène au même prix que les véhicules équivalent diesel. Economiquement, il s'agit d'anticiper et de préparer les solutions d'avenir pour les déployer ensuite à l'international.

Pour cela, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est soutenue à hauteur de 10 millions d'euros par l'Union Européenne, et à hauteur de 14 millions d'euros par l'ADEME.

Ces financements permettent la mise en place de subventions pour l'achat de véhicules à électriques à hydrogène pour les entreprises et les collectivités du territoire, en parallèle de la construction de stations de production et de distribution d'hydrogène vert.

En effet, la production d'hydrogène se fera à partir de l'électrolyse avec de l'électricité renouvelable. Ainsi, à terme, le projet Zéro Emission Valley permettra, avec 4,3 millions de litres de diesel remplacés et 13 000 t CO² évitées, de répondre aux enjeux climatiques et de démontrer que développement économique, création de richesses et d'emplois ne sont pas incompatibles avec la préservation de l'environnement.

Pour construire ces stations, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place une entreprise commerciale dénommée Himpulsion, dont elle est actionnaire principal (33 %) aux côtés d'ENGIE (22,8 %), Michelin (22,8 %), de la Banque des Territoires (16,9 %) et du Crédit Agricole (4,6 %). Cette SAS (société par action simplifiée) constitue son bras armé pour développer les stations à l'échelle régionale.

La stratégie régionale en la matière prévoit l'implantation d'une à deux stations de production et/ou de distribution d'hydrogène vert sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Ces créations sont cependant conditionnées à la commercialisation, en parallèle, d'un nombre minimum de véhicules pour permettre la viabilité économique des stations.

Considérant que la démarche de la Région Auvergne-Rhône-Alpes est en parfaite cohérence avec les politiques de Saint-Etienne Métropole en matière de transition

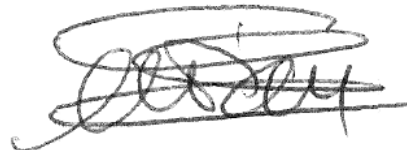
énergétique et d'amélioration de la qualité de l'air (Plan Climat Air-Energie, démarche de Territoire à Energie Positive, etc.), il est pertinent que Saint-Etienne Métropole soutienne le projet en mobilisant de l'ingénierie.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **apporte son soutien à la démarche portée par la Région Auvergne Rhône-Alpes en matière de développement de la filière Hydrogène ;**
- **acte la concrétisation de ce soutien par la mise en place de l'animation et la mobilisation de l'ingénierie nécessaire à la réussite du déploiement de stations de production et/ou distribution sur le territoire de la Métropole ;**
- **engage Saint-Etienne Métropole à acquérir ou faire acquérir par le biais de marchés publics ou délégations de services publics, des véhicules à hydrogène contribuant ainsi à la concrétisation du projet.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU